



Commission Régionale Futsal

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°49

Réunion du vendredi 25 avril 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL SENIORS

Régional 2

Poule B

28217235 – JOLIOT GROOM'S 1 / ROSNY FUTSAL CLUB 1 du 26/04/2025

Reprise de dossier

Demande de JOLIOT GROOM'S pour rejouer cette rencontre le mercredi 30 avril 2025 à 20h30, sur le gymnase Bois du Lys, en raison de l'indisponibilité du gymnase pendant les vacances scolaires.

Accord de la Commission, sous réserve de réception de l'attestation d'indisponibilité du gymnase à transmettre **au plus tard le vendredi 25/04/2025.**

La commission accuse bonne réception de l'arrêté ;

Elle fixe donc le match au 30/04/2025 à 20h20 au gymnase bois du Lys.

CHAMPIONNAT REGIONAL U16 Futsal

Niveau 3

Poule E

53149332 – CPS10 / BVE FUTSAL du 26/04/2025

La Commission reporte ce match sans date.